REPUBLIQUE FRANÇAISE — DEPARTEMENT DE LA COTE-D'OR

Circonscription de MONTBARD

Elections Législatives

DU 23 JUIN 1968

CHERES ELECTRICES, CHERS ELECTEURS,

Il y a 15 mois, vous m'avez élu pour 5 ans sur un programme que **j'ai scrupuleusement appliqué** et que je propose encore aujourd'hui.

Depuis, aucune motion de censure n'a été votée, mais les Députés de l'opposition, qui pressentaient des difficultés sociales sérieuses, étaient **prêts au dialogue avec le Gouvernement.**

Et brusquement, sans raison parlementaire justifiée, et sans envisager de faire appel légalement à une autre équipe ministérielle, le Président de la République a, délibérément et de son plein gré, prononcé la dissolution de l'Assemblée Nationale qui, cependant, n'était pas responsable des événements qui se sont déroulés.

POURQUOI SE SONT-ILS PRODUITS ?

Parce qu'un profond mécontentement encore inexprimé jusqu'à ces derniers jours, mais justifié, se développait chez tous les citoyens : les vieux, les retraités, les artisans, les commerçants, les paysans, les ouvriers, les fonctionnaires, les cadres, la jeunesse, etc...

Cette situation résultait de la position du Gouvernement qui refusait d'entendre tant les syndicats représentatifs des travailleurs et des retraités urbains et ruraux que les parlementaires qui, depuis plusieurs années, demandaient des améliorations nécessaires. Si le dialogue, **qui est la condition même de la démocratie,** s'était engagé entre le Gouvernement, le Parlement et les syndicats, il y a longtemps qu'auraient été réglés **dans le calme et à des conditions économiques et financières connues,** à la satisfaction de la majorité des Français, dont un grand nombre gagne encore légalement moins de 400 Frs par mois, les problèmes suivants qui figurent dans mon programme de 1967 et que je maintiens :

— augmentation **des salaires les plus bas,**

— fixation de la retraite, indexée sur le S.M.I.G., à 60 ans, application de la semaine de 40 heures, y compris dans la fonction publique, et suppression progressive des cumuls abusifs pour permettre de libérer les emplois que tous les jeunes attendent avec une impatience aussi grande que les chômeurs en quête de travail,

— attribution aux Anciens Combattants et Victimes de guerre de leurs droits,

— démocratisation de l'enseignement,

— augmentation des bourses scolaires et création de cantines pour les enfants de nos campagnes et de nos villes,

— unification des régimes de Sécurité Sociale pour tous et modification des ordonnances **pénalisant les plus modestes travailleurs** par la réduction des remboursements des prestations,

— allègement du barême de base de l'impôt sur le revenu,

— promotion de la femme « égale de l'homme » pour le salaire et l'emploi,

— amnistie et indemnisation pour les rapatriés d'Afrique du Nord,

— construction d'écoles, d'hôpitaux, de logements, etc...

— répression sévère de la fraude fiscale,

— parité des revenus agricoles,

— prêts à taux réduit et à long terme,

— constitution rapide et loyale d'une Europe politique et économique sans barrières douanières et sans « dumping »,

— indépendance totale et impartialité de l'information, notamment de l'O.R.T.F.

Par suite de la carence des Ministres **consécutive à l'absence de dialogue,** le Gouvernement a été désemparé et les travailleurs, spontanément, se sont mis en grève dans l'ordre et le calme, évitant que cette explosion populaire dégénère en émeute.

Mais la conversation, comme la concertation, ne sont malheureusement pas dans la manière du « pouvoir » qui octroie au lieu de consulter. Aussi, le Gouvernement disloqué a-t-il subi les événements au lieu de les

prévoir et de les orienter. Il a sans doute donné satisfaction à des revendications justifiées et nécessaires, mais il ne l'a fait que sous la pression des mouvements populaires.

C'est pourquoi, si une même majorité se retrouve à l'Assemblée, la France risque de connaître encore de nouveaux affrontements.

La seule voie possible, en-dehors de laquelle il n'y a pas de salut, dans un monde qui se renouvelle avec une jeunesse nombreuse en quête d'emploi : c'est l'information impartiale qui permettra une collaboration loyale et utile. La prochaine Assemblée devra sauvegarder les finances et l'économie des collectivités locales dans un cadre élargi et efficace permettant une régionalisation de l'aménagement du territoire à la mesure des besoins de sa population, notamment **l'équipement de la circonscription où la dépression économique est inquiétante, surtout en ce qui concerne l'agriculture et particulièrement l'élevage.**

Ce cadre, qui sera le VI[e] Plan, conditionnera tous les investissements jusqu'en 1975 et devra être établi en 1969 par **vos élus qualifiés.**

ALORS :

Vous devez avoir un représentant qui soit un administrateur compétent, un financier expérimenté, sérieux et honnête, qui ne soit ni un aventurier, ni un homme sectaire, et qui travaillera **dans l'ordre** pour défendre vos droits et vos libertés.

VOTEZ pour celui qui, depuis 1935, est votre élu.

VOTEZ pour celui dont les réalisations passées garantissent le succès de l'avenir.

VOTEZ pour celui qui **n'a jamais changé d'étiquette** et que vous connaissez bien,

VOTEZ pour celui qui respecte scrupuleusement le programme ci-dessus.

VOTEZ pour celui qui, hors du pouvoir personnel et incontrôlé d'un seul homme, **accepte de collaborer avec tous dans l'union et la concorde.**

VOTEZ pour celui qui, ayant abandonné sa profession, a maintenu avec vous un contact permanent.

VOTEZ pour celui qui, épris de progrès social, veut, **en accord avec les élus locaux,** promouvoir dans le calme et l'efficacité les réformes nécessitées par l'évolution rapide du monde.

Vive la République ! Vive la France ! Vive la Circonscription !

VOTEZ Robert MORLEVAT,

Député Radical sortant,
Officier de la Légion d'Honneur,
Médaillé de la Résistance.

Remplaçant éventuel :

Fernand PETITFOUR,
Conseiller Général S.F.I.O.
Chevalier de la Légion d'Honneur

F. G. D. S.

IMP GÉNÉRALE, SEMUR